Decision 21-DCC-156 of September 01, 2021

regarding the exclusive take-over of Panofrance by Distribution Matériaux Bois-Panneaux

Posted on: October 22, 2021 Sectors:



Presentation of the decision

Summary

Aux termes de la décision ci-après, l'Autorité a procédé à l'examen du rachat de Panofrance par DMBP.

Les parties sont simultanément actives sur les marchés du négoce spécialisé de bois et de panneaux (panneaux de construction ou d'agencement : contreplaqué, stratifié, mélaminé, etc.).

L'opération ne soulève pas de problème de concurrence sur les marchés amont nationaux de l'approvisionnement.

Sur les marchés aval locaux du négoce spécialisé de bois et panneaux, la part de marché cumulée de la nouvelle entité sera supérieure à 25 % dans onze zones dans lesquelles l'opération donne lieu à un chevauchement d'activités entre les parties. Dans dix de ces zones, la survenance de problèmes de concurrence liés à l'opération a pu être écartée. En revanche, dans la zone de chalandise située autour du point de vente cible de Tarbes (65), la part de marché cumulée de la nouvelle entité sera, à l'issue de l'opération, de [60-70] %. Les risques concurrentiels liés à cette importante part de marché n'ont pas pu être écartés par la structure concurrentielle du marché.

Afin de remédier à ces préoccupations de concurrence, le groupe DMBP s'est engagé à céder à un opérateur agréé par l'Autorité, l'un des points de vente de la nouvelle entité situé dans la zone. Il est ressorti de l'instruction que ces engagements étaient de nature à garantir le maintien d'une structure concurrentielle suffisante dans la zone de Tarbes, en supprimant le chevauchement d'activités des parties lié à l'opération.

Compte tenu des engagements souscrits par le groupe DMBP, l'Autorité a autorisé la présente opération à l'issue d'un examen de phase 1.

1 Ce résumé a un caractère strictement informatif. Seuls font foi les motifs de la décision numérotés ci-après.

Information about the decision

Type of transaction	Takeover
Notifying party	Distribution Matériaux Bois-Panneaux
Decision	Clearance decision subject to remedies
Phase decision	Phase 1
Simplified procedure	Non

Monitoring of remedies

• Coordinator's contact:

Advolis - François Dumonteil

Email: fdumonteil@advolis.com

Read

See full text of the decision (in French) 401.33 KB

l'agrément de mandataires 219.45 KB

Commitments

434.08 KB

Communiqué de presse/ press release